



Piocel 63120 SAUVIAT

Contrat d'Engagement  
PRODUCTEUR - AMAPIEN

Ecocert jusqu'au 31/03/2022

**OÛfs**

**2ème semestre 2021**

Le Producteur :

**BODINEAU Laurent**  
**BIOVERGER de PIOCEL**  
**Piocel 63120 SAUVIAT**  
**06 83 58 33 30**  
contact@bioverger.com

L'Amapien :

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

E-mail : .....

Le référent OÛfs : Laure Beignon [lauredagostino@yahoo.fr](mailto:lauredagostino@yahoo.fr) 06 63 90 00 35

Contenu du contrat :

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture d'œufs extra frais (c'est à dire que la date de ponte est garantie inférieure à 9 jours. La date de consommation maximale étant fixée réglementairement à 28 jours après ponte). Cela permet de réaliser toutes les préparations alimentaires telles que : œuf mollet, œuf coque, mayonnaise, blancs en neige, etc...,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

**1) La livraison**

- Les livraisons ont lieu les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

**2) Les modalités de paiement**

Les œufs sont à 2,40 € la ½ douzaine, payable à l'avance. Commande payable à l'avance, par chèque (à l'ordre de **Laurent BODINEAU**) ou en espèces lors de la signature du contrat.

**3) La commande**

Le consomm'acteur peut prendre deux semaines de congé par période semestrielle. Si c'est le cas, ces semaines seront celles du .....et seront déduites ci-dessous.

**Période du 2 juillet au 17 décembre 2021, soient 12 paniers**

Nb ½ Dz	Prix	Nb paniers	Total	1 versement	2 versements	3 versements
1	2,4					
2	4,8					
3	7,2					
4	9,6					

Reçu.....chèque(s) pour un montant de.....euros

Etabli en trois exemplaires le.....à.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :